

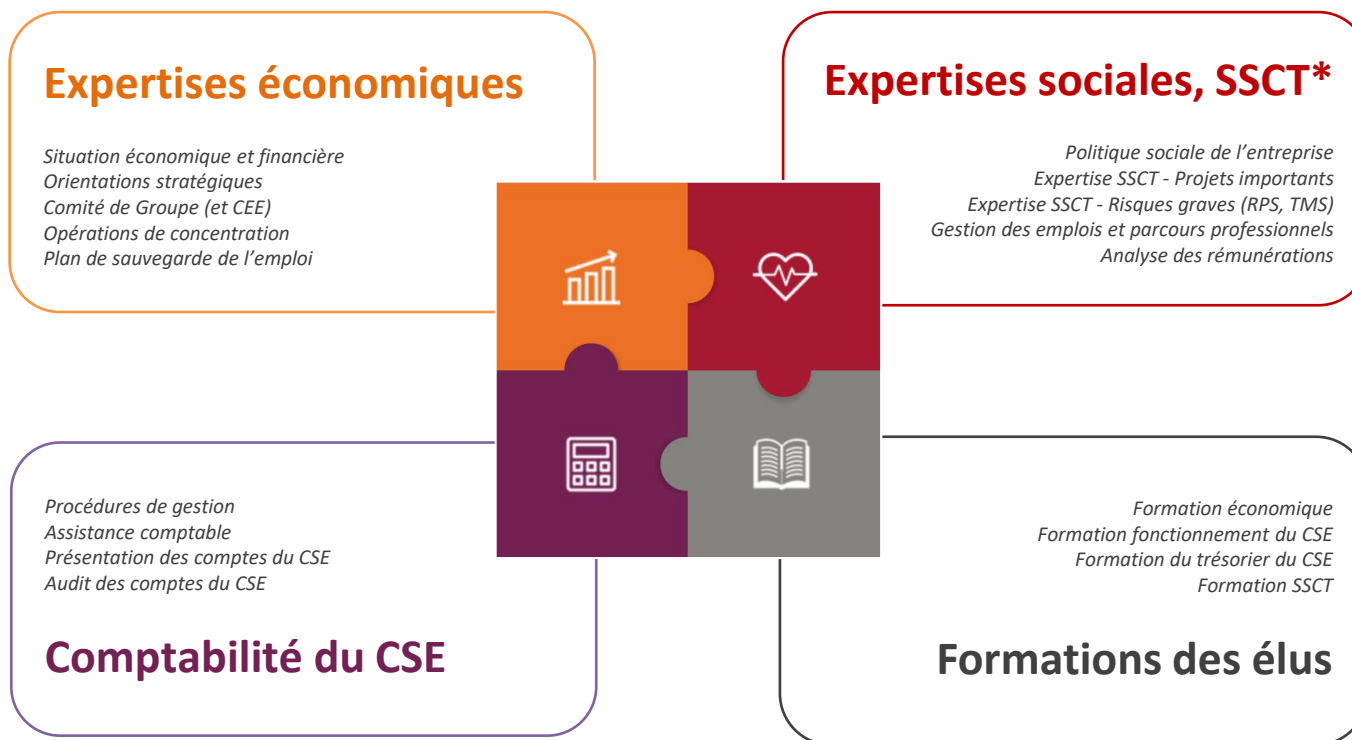


**LA SITUATION
ECONOMIQUE DES FILIERES
VIANDES BOVINE ET
PORCINE EN 2023**

Septembre 2023

Qui sommes-nous ? Axia Consultants, expert auprès des CSE

Axia Consultants propose une gamme variée de prestations aux représentants du personnel : expertises économiques, expertises en Santé, Sécurité et Conditions de Travail (SSCT), formations, assistance à la gestion du CSE. Dans toutes nos prestations, nous prenons l'engagement d'un lien durable et permanent.



Contact :

Prosper GAYIBOR

Prosper.gayibor@axia-consultants.com

Tel : 06 21 67 42 98

Agréé Centre de Formation – Certifié Qualiopi

Cabinet d'expertise comptable

Certifié Expert CSE – QTE *

Pour plus d'informations, téléchargez gratuitement

le **Guide du recours aux experts du CSE** sur notre site www.axia-consultants.com ou [contactez-nous!](#)

Sommaire

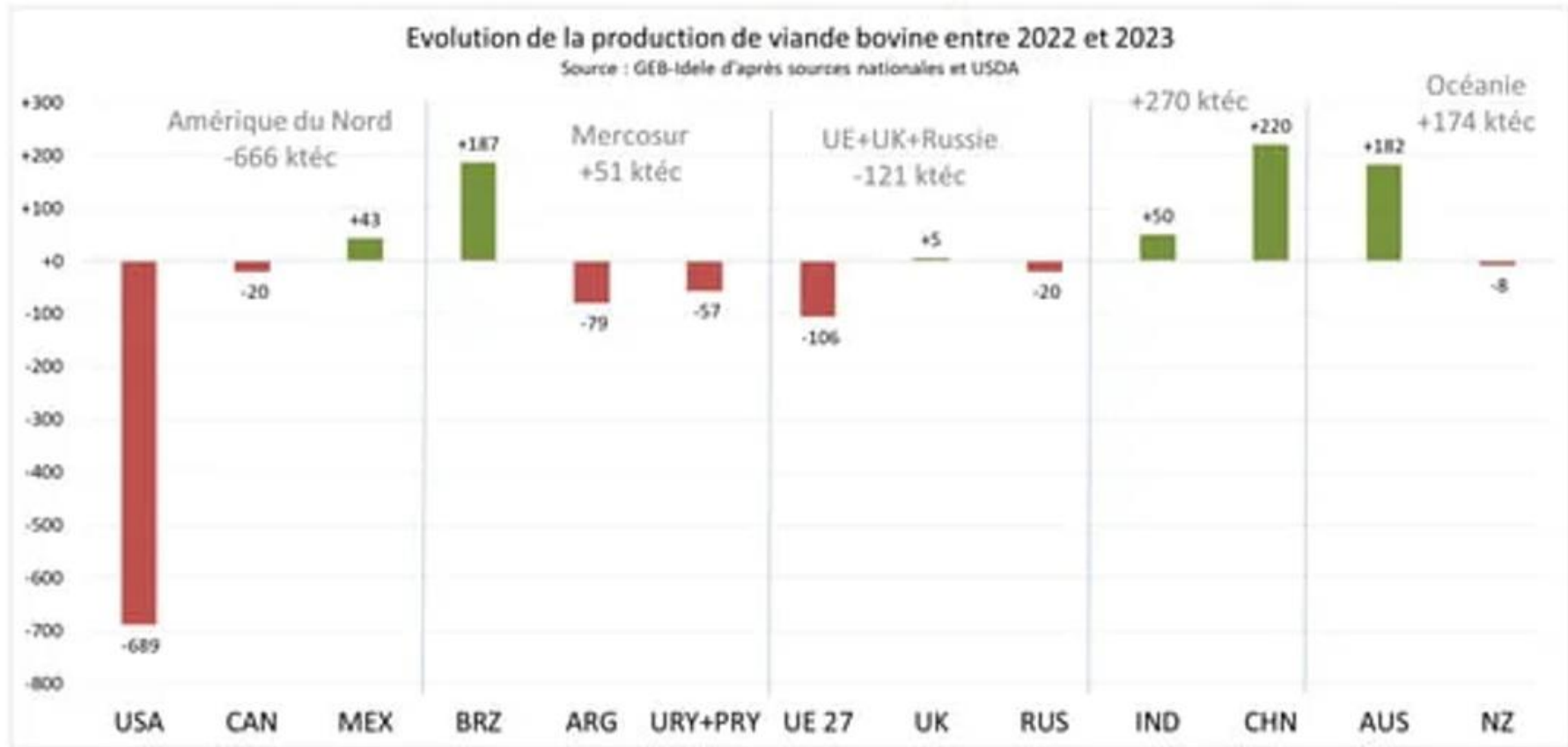
1. Evolution de la filière viande bovine et enjeux
2. Evolution de la filière viande porcine
3. Point sur les aides gouvernementales pour le secteur

Contacts

1.1 Evolution de la filière viande bovine en 2023 et enjeux

1.1 PERSPECTIVES 2023 : Prévisions de production 2023 de viande bovine

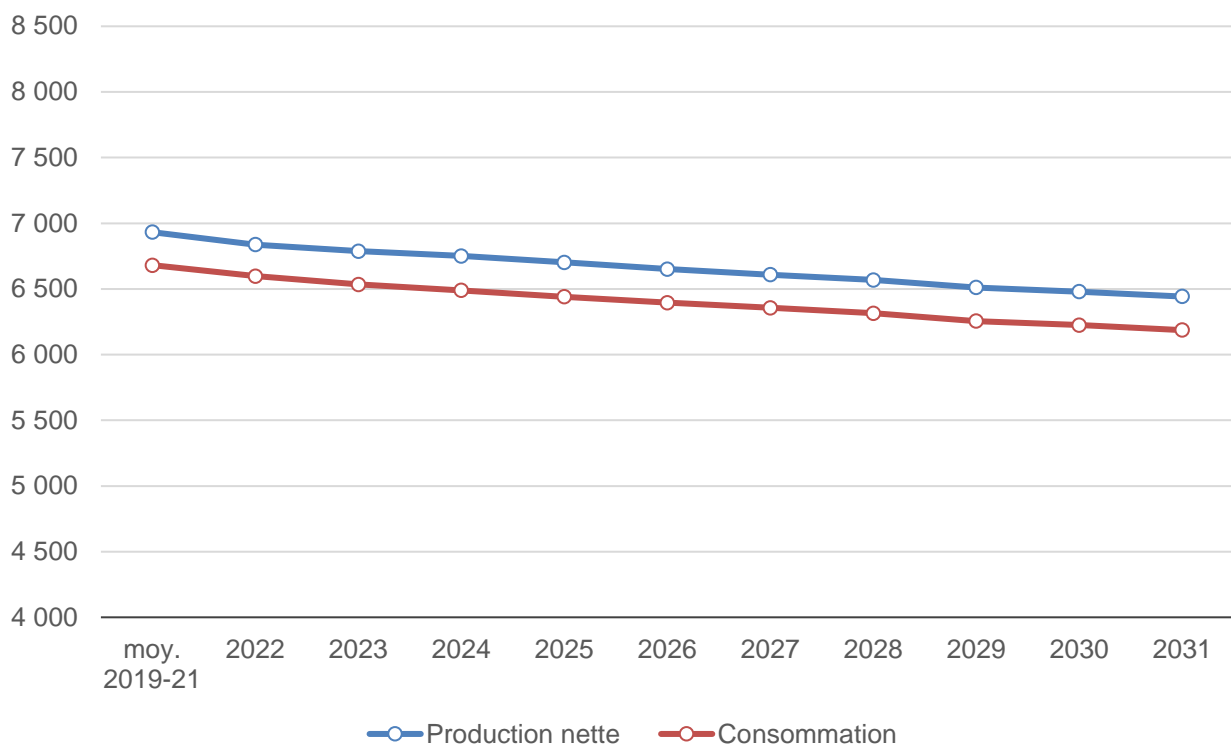
D'après l'USDA, la production 2023 devrait être stable par rapport à 2022.



1.1 PERSPECTIVES 2023 : Production et consommation dans l'UE à horizon 2031

Le rapport de la Commission Européenne, réalisé en décembre 2021, prévoit une baisse de la production et de la consommation de viande bovine (et veau) de -7% sur 10 ans, soit une baisse de l'ordre de -0,7% par an. Si, à l'échelle européenne, la tendance est à une légère baisse, la production et la consommation mondiale devraient en revanche augmenter un peu à horizon 2031. En effet, malgré la baisse de la consommation par habitant (*L'Asie-Pacifique serait la seule région concernée par une hausse de la consommation de viande bovine par habitant*) la croissance démographique (estimée à 11% à horizon 2031) devrait largement compenser.

Projection de la production et de la consommation de viande bovine et de veaux
(en T.E.C.)



	Evol. annuelle moy.	
	2011-2021	2021-2031
Production nette	-0,30%	-0,70%
Consommation	-0,50%	-0,80%

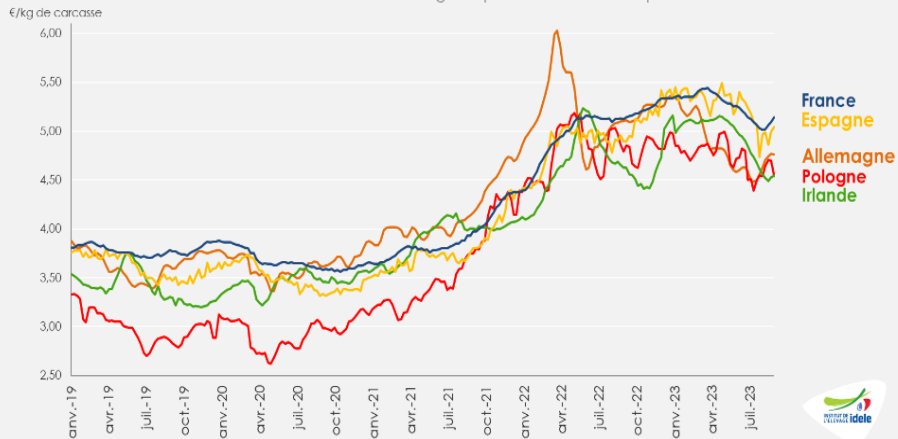
Source : Commission européenne : « EU Agricultural Outlook 2021-2031 »

1.1 PERSPECTIVES 2023 : Les prix des bovins en Europe

Les prix des jeunes bovins patinent en Pologne et en Allemagne. Les prix en France ont entamé leur remontée saisonnière dans le sillage des prix italiens. La pénurie de vaches à abattre pendant l'été a sans doute contribué à dynamiser le marché du jeune bovin sur le marché français.

Cotation du JB R

Source : GEB-Institut de l'élevage d'après Commission européenne



Evol/2022
Sem.36

FR: =

ES : +3%

DE: -7%

PL : -5%

IE : -2%

En **Allemagne**, les cotations des JB se situaient en semaine 36 à un niveau intermédiaire entre ceux de 2021 et 2022 (-7% /2022 et +14% /2021). Le JB U cotait 4,74 €/kg de carcasse, le JB R 4,66 €/kg et le JB O 4,42 €/kg,

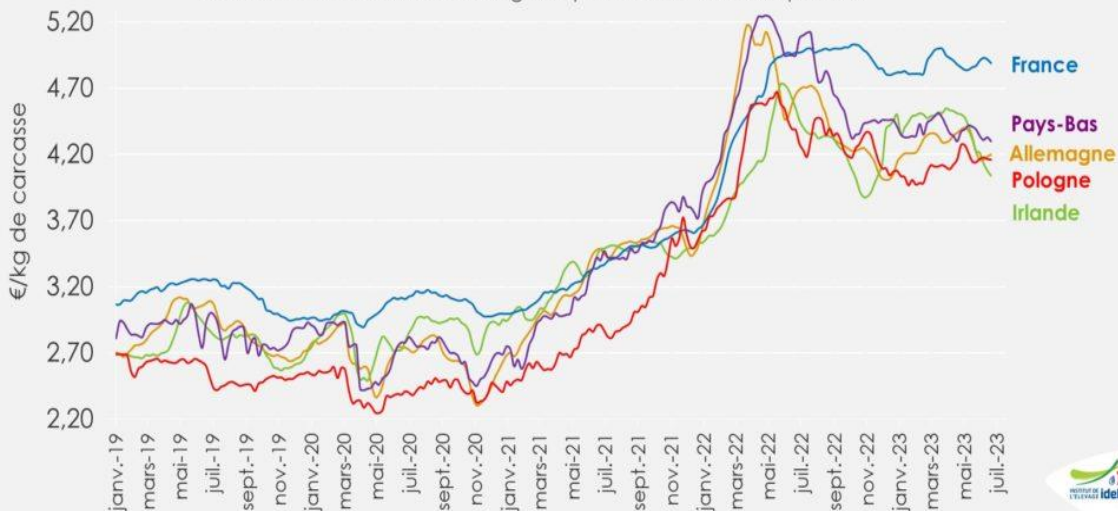
En **Pologne**, les cotations des jeunes bovins polonais sont remontées cet été de façon continue jusqu'en semaine 35 avant de replonger en semaine 36 sous le poids du taux de change, à 4,54 €/kg de carcasse pour le JB R (-5% /2022 et +21%/2021) et 4,41 €/kg pour le JB O (-5% /2022 et +21% /2021).

1.1 PERSPECTIVES 2023 : Les prix des bovins en Europe

L'écart de prix entre les viandes européennes et françaises reste élevé, ce qui pèse sur le commerce extérieur.

Cotations des vaches O dans l'UE

Source : GEB - Institut de l'Élevage d'après Commission européenne



En **Allemagne**, après une baisse jusqu'à la mi-juillet, les cours ont commencé à se redresser. La cotation de la vache O a repris +13 centimes en un mois (+3%), à 4,05 €/kgéc en semaine 35 (-6% /2022, mais +17% /2021).

En **Pologne**, les cours sont ainsi stables depuis plusieurs semaines. Mais depuis trois semaines, les cotations sont légèrement orientées à la hausse. En semaine 35, le cours de la vache O atteignait 4,02 €/kg de carcasse (-9% /2022, mais +34% /2021), soit une hausse de +5 centimes en un mois (+1%).

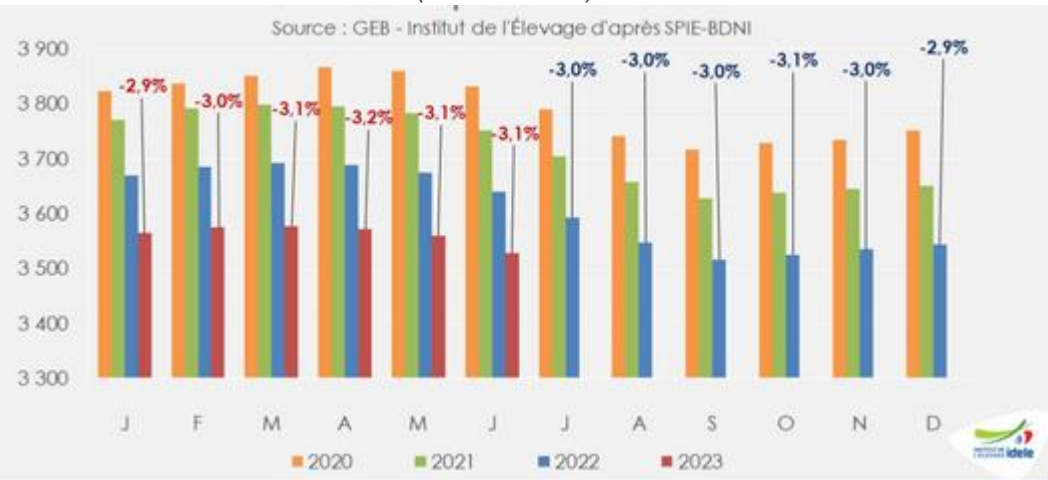
En **Irlande**, d'après Bord Bia, malgré l'offre relativement contenue et des poids carcasse moyens plus faibles, la baisse de consommation sur les marchés clients de l'Irlande a pesé depuis la fin du printemps et tout au long de l'été.

Désormais cependant, l'offre et la demande semblent équilibrées. Après plusieurs semaines, les cotations des réformes se sont stabilisées. En semaine 35, le cours de la vache O atteignait 3,84 €/kg de carcasse, niveau intermédiaire entre ceux des deux dernières années (-11% /2022, mais +10% /2021). La tendance est la même pour le bœuf R3, à 4,62 €/kg (-3% /2022 et +24% /2021) et pour la génisse R3, à 4,63 €/kg (-3% /2022 et +23% /2021)

1.1 PERSPECTIVES 2023 : Evolution de la décapitalisation en France

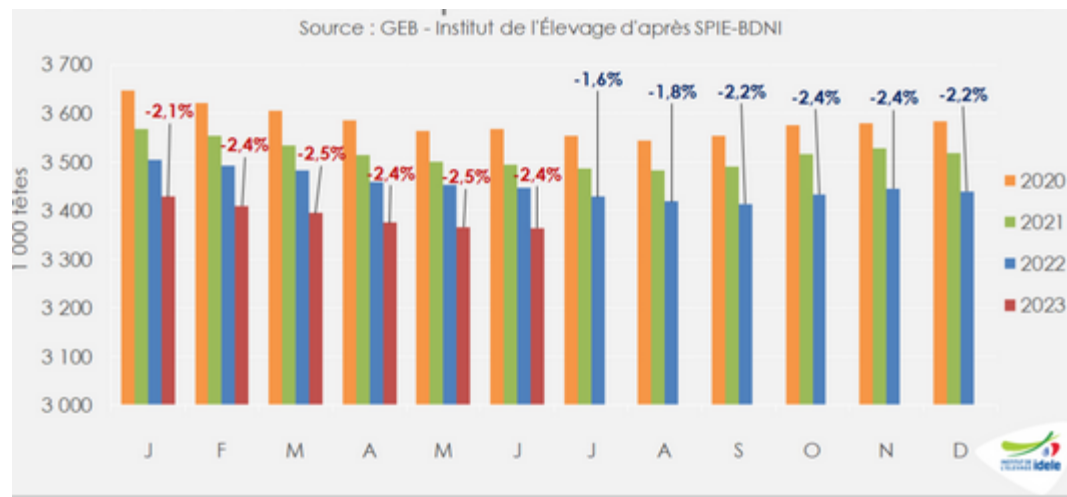
La décapitalisation se poursuit sur les premiers mois de 2023, aussi bien pour les vaches allaitantes que laitières. Sur 5 ans, le repli sur les vaches allaitantes est de 440 000 et de 295 000 sur les vaches laitières.

Evolution des vaches allaitantes
(en M de têtes)



Au 1^{er} juin, le recul du **nombre de vaches allaitantes** présentes en France atteignait **-3,1% /2022**, à 3,528 millions de têtes. Le repli atteint 11% en 5 ans, le cheptel allaitant ayant perdu 440 000 vaches depuis le 1^{er} juin 2018.

Evolution des vaches laitières
(en M de têtes)

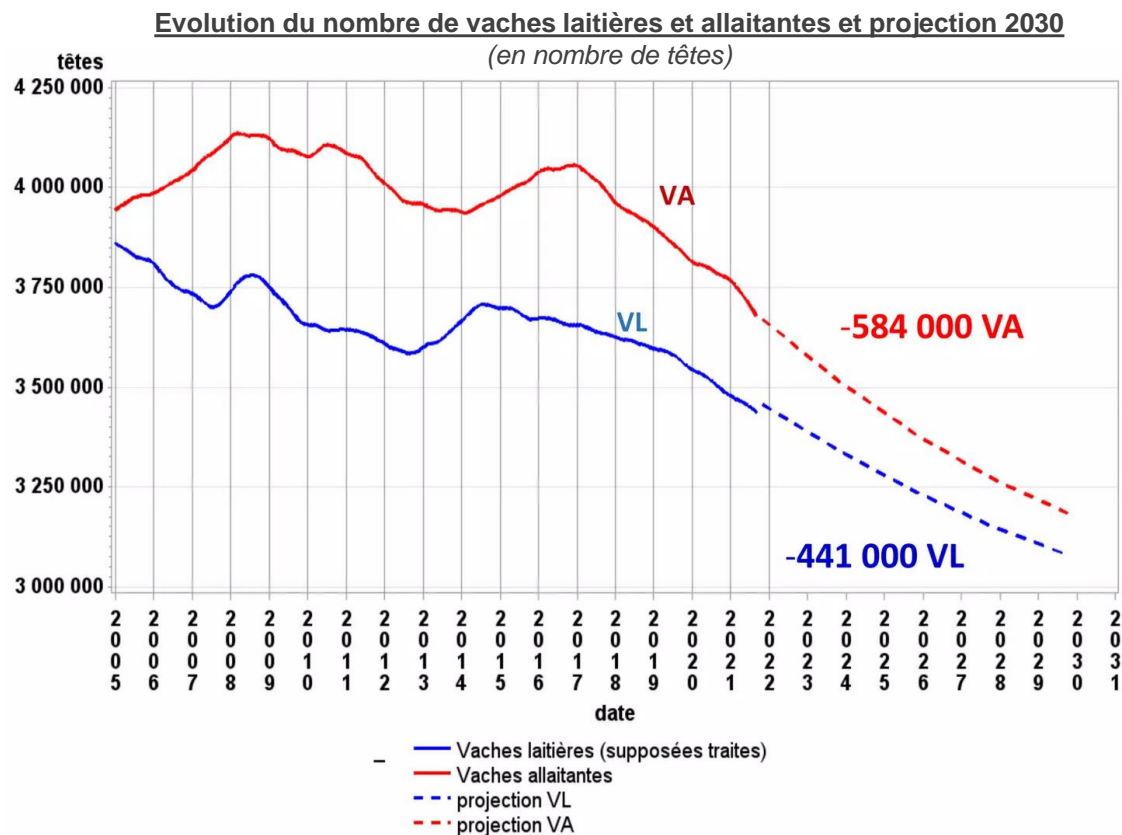


Le **nombre de vaches laitières** au 1^{er} juin était toujours en net recul par rapport à l'an dernier (**-2,4% /2022** à 3,365 millions de têtes).

En 5 ans, la baisse se chiffre à -8%, soit -295 000 vaches. Là aussi, le recul des entrées de génisses, particulièrement prononcé, constitue le principal moteur de la baisse. Il a atteint -7% d'un an sur l'autre sur 12 mois glissants.

1.1 PERSPECTIVES 2023 : Une accélération de la décapitalisation en France

Le recul du cheptel de vaches constitue une inquiétude de plus en plus forte. Malgré un rebond de la production entre 2013 et 2016, la décapitalisation amorcée depuis s'est accélérée. Les projections aboutissent à un recul de près d'1 million de vaches d'ici à 2030. Cette situation pourrait engendrer des tensions sur les approvisionnements, déjà perceptibles en 2022. Ceci étant, les projections contiennent une grande part d'incertitude ; et le comportement des acteurs de la filière peut modifier ces tendances.



Source : IDELE (Grand Angle), SPIE/BDNI

A horizon 2030, les prévisions tablent sur un recul significatif du cheptel de vaches laitières et allaitantes.

Le recul est estimé à 1 million de vaches d'ici 2030, soit une baisse d'environ -1,3% par an pour les laitières et -1,5% par an pour les allaitantes.

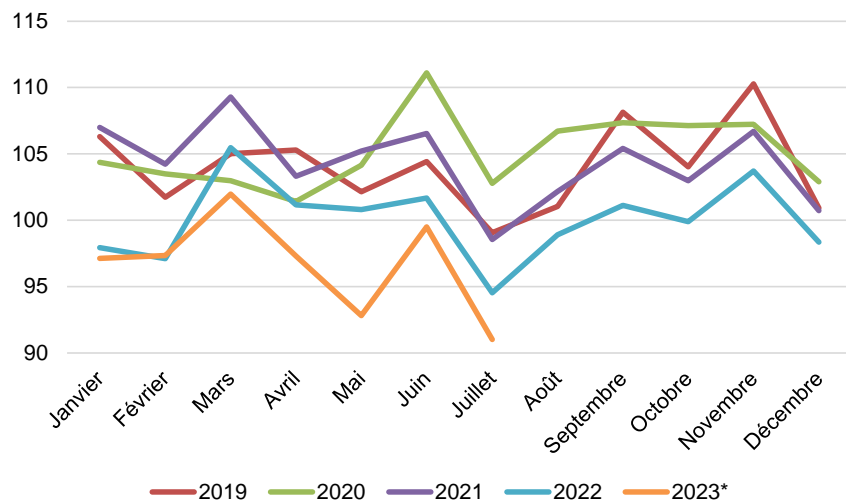
Les facteurs expliquant ces projections à la baisse sont multiples :

- Les revenus perçus par les éleveurs demeurent faibles. Ils sont les plus bas dans les grands bassins de production.
- Les capitaux élevés à immobiliser pour une installation.
- Le taux de remplacement des départs à la retraite est inférieur à 100% (83% en moyenne entre 2016 et 2018). Si le nombre d'installations est stable, le nombre de départs s'accroît davantage pour des raisons démographiques (pyramide des âges).
- Les aléas climatiques plus fréquents (sécheresse..)
- La pénurie de main-d'œuvre
- Les pressions de certaines associations écologistes, véganes....

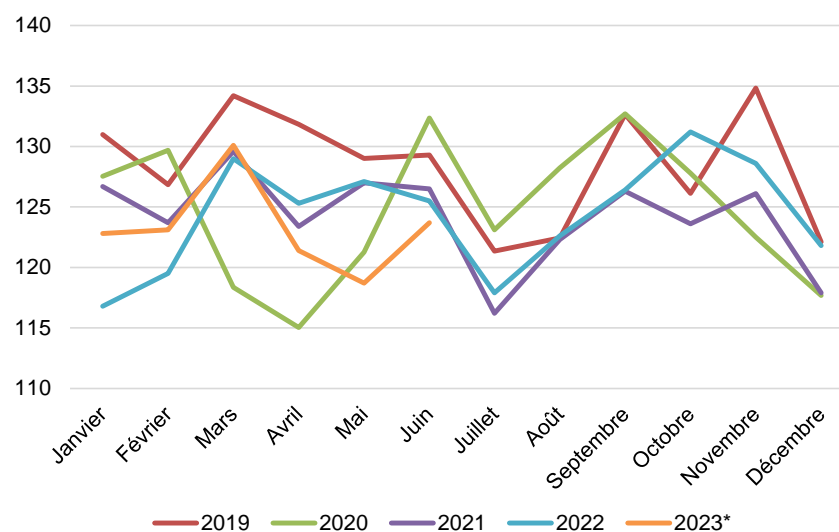
1.1 PERSPECTIVES 2023 : Evolution de la viande bovine en France

La pénurie d'offre reste d'actualité, en raison de la réduction des cheptels laitiers et allaitants à l'œuvre depuis plusieurs années. Les abattages de bovins sont en repli de -3,1 % par rapport aux 7 premiers mois de 2022, toutes catégories confondues. La consommation par bilan n'a diminué que de -0,5 % par rapport à 2022.

Abattage gros bovins en 1000 Tec



Consommation par bilan en 1000 Tec

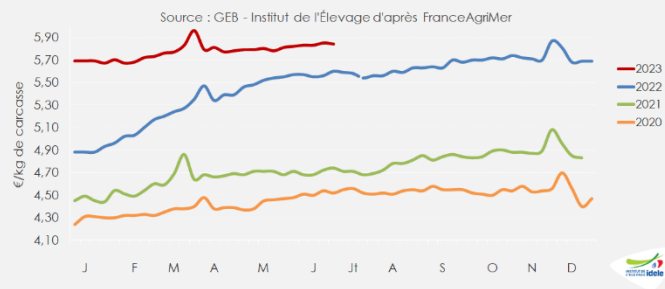


Sources : Agreste

1.1 PERSPECTIVES 2023 : Les cotations en France de la viande bovine

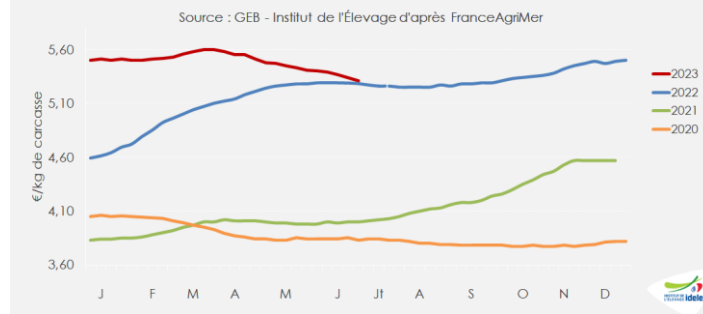
La pénurie d'offre reste d'actualité, conséquence de la réduction des cheptels laitiers et allaitants à l'œuvre depuis plusieurs années. Les abattages de bovins sont en repli, toutes catégories confondues. Les prix des vaches les mieux conformées se tiennent, mais ceux des vaches laitières sont sous pression. Les cours des jeunes bovins poursuivent leur baisse saisonnière. Dans le même temps, le coût des aliments est en recul mais reste à un niveau élevé.

Cotation de la vache U standard en France



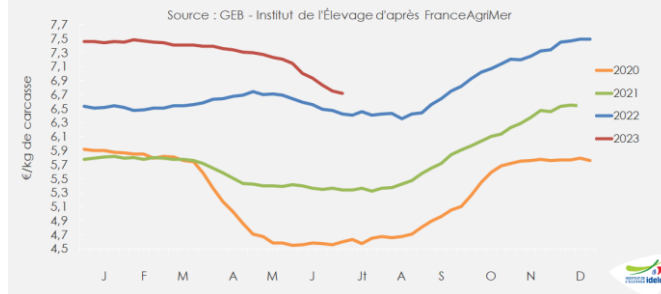
La cotation de la vache U standard a gagné 2 centimes en un mois pour remonter à 5,84 €/kg de carcasse en semaine 27 (+4% /2022 et +23% /2021).

Cotation du JB U en France



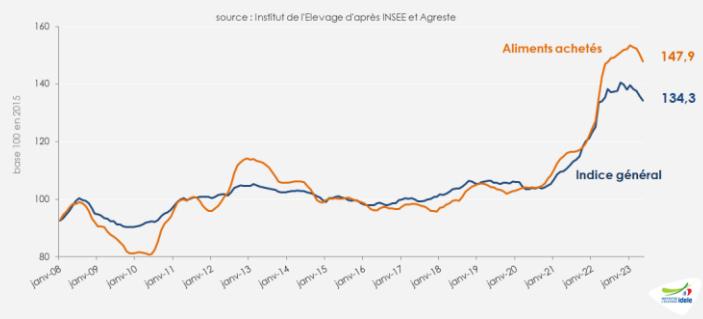
Les prix des jeunes bovins français, qui poursuivent leur baisse saisonnière dans le sillage des prix italiens, sont retombés sur leur niveau de 2022. La concurrence des viandes polonaises et allemandes sur les marchés export oblige par ailleurs les opérateurs français à concéder des baisses de prix à la vente. L'offre est toutefois globalement réduite sur le marché européen. La cotation du JB U a perdu 9 centimes en un mois pour retomber à 5,31 €/kg en semaines 27 (+1% /2022 et +33%/2021).

Cotation du veau rosé clair O élevé en atelier



La consommation baissant plus vite que l'offre, les cours des veaux étaient orientés à la baisse en début d'été. Le veau rosé clair O élevé en atelier cotait ainsi 6,72 €/kg-éc en semaine 27, en recul de -28 cts € en quatre semaines, mais à des prix supérieurs aux années précédentes (+30 cts ou +5% /2022 ; +1,36 € ou +25% /2021).

IPAMPA viande bovine

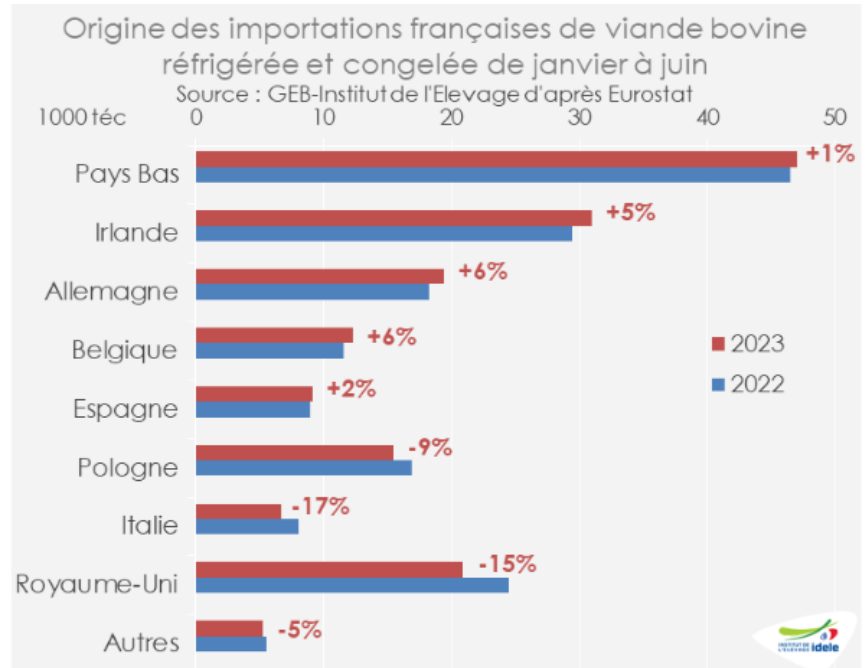
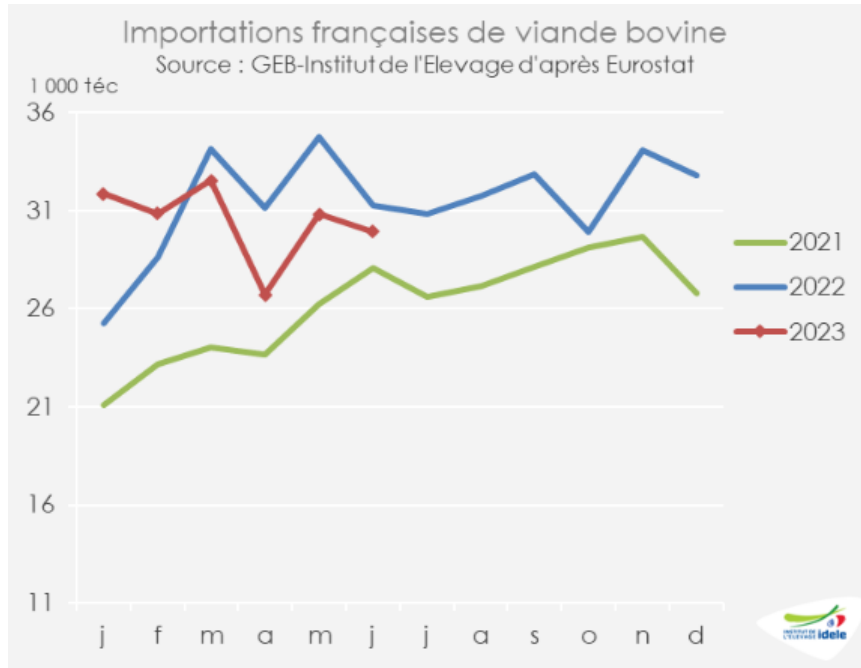


L'IPAMPA viande bovine (indice des prix d'achat des moyens de production agricoles, base 100 en 2015) s'établissait en mai à 134,3 points (-0,8% /2022, mais toujours +21% /2021). L'indice des prix des aliments achetés restait à +0,6% /2022 et +28% /2021. L'indice des énergies et lubrifiants était en revanche retombé à 150,4 (-15%/2022, mais encore +32% /2021) et celui des engrais et amendements à 156,7 (-25% /2022, mais +57% /2021).

1.1 PERSPECTIVES 2023 : Evolution des importations françaises de viande bovine

Cette baisse de l'offre à abattre soutient les prix et l'écart de prix entre les viandes françaises et européennes reste élevé, ce qui mène à une **hausse des importations**. Les importations de viande bovine ont progressé au 1^{er} trimestre. Plusieurs pays européens affichent des croissances à deux chiffres, et le Brésil, quoiqu'encore anecdotique, grignote des parts de marché.

Évolution des importations françaises de viande bovine

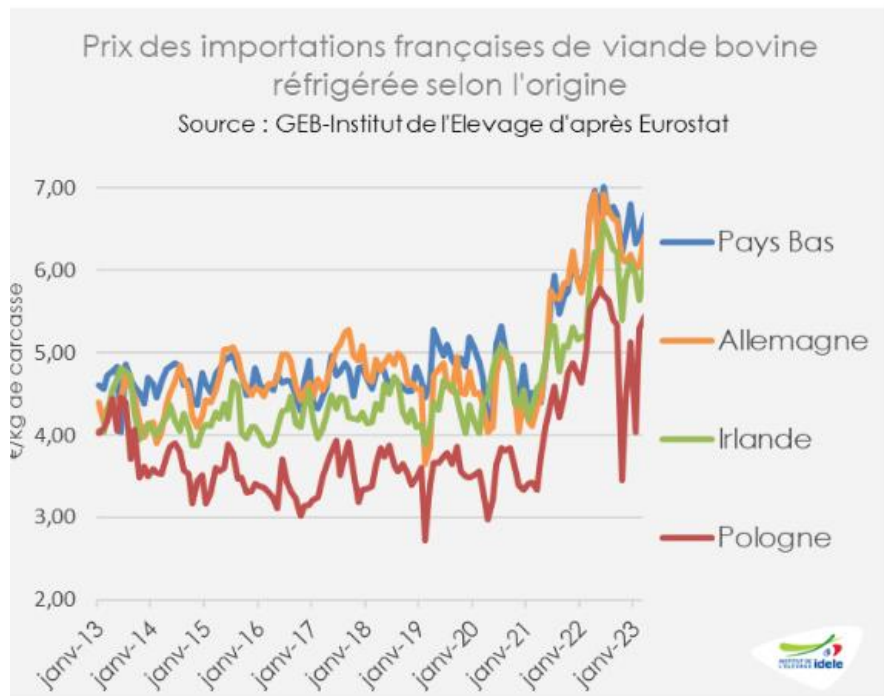


Après un premier trimestre 2023 plutôt soutenu, les importations françaises de viande bovine se sont repliées en avril, à 26 600 téc (-15% /2022, +12% /2021) et sont reparties en hausse en mai. Elles étaient en léger repli, à moins de 183 000 téc (-1% /2022, +25% /2021) sur un an. Les imports de viande bovine réfrigérée et congelée étaient notamment en hausse depuis la plupart des fournisseurs, à l'exception notamment de la Pologne (-9% /2022 à 15 500 téc) et du Royaume-Uni (-15% à 21000 téc). 85 % de la viande bovine importée par la France provient de l'Union européenne, le Royaume-Uni fournissant la majeure partie des volumes hors-UE. On peut néanmoins relever l'inquiétante progression de la viande brésilienne, qui grignote des volumes même si elle n'affiche encore que 1,3 % de parts de marché. Avec 1 232 tonnes sur trois mois, c'est tout de même 16,4 % de plus que l'an dernier.

Source: FranceAgriMer

1.1 PERSPECTIVES 2023 : Prix des importations françaises de viande bovine

Le prix des importations de juin 2023 en moyenne sont en recul par rapport à la même période en 2022. Les prix s'inscrivent en hausse pour l'Italie. Les prix des importations de la Pologne sont en recul et sont les plus faibles.



Prix des importations françaises de viande bovine réfrigérée selon l'origine

Source : GEB-Institut de l'Elevage d'après Eurostat

€/kg de carcasse	Prix juin 2022	Prix juin 2023	Var. 2023/2022
Pays-Bas	7,01	6,74	-4%
Allemagne	6,92	6,47	-7%
Irlande	6,58	6,41	-3%
Pologne	5,70	5,49	-4%
Italie	6,29	7,01	+12%
Moyenne	6,61	6,56	-1%

1.1 FOCUS SUR L' ACCORD UE-MERCOSUR : Rappel du contexte et de l'accord

Relancé, l'accord UE-MERCOSUR va déstabiliser le marché français de la viande. Après 20 ans de négociations, l'UE et le Mercosur avaient annoncé le 28 juin 2019 être parvenus à un accord de principe et avoir finalisé l'accord de libre-échange. A l'heure actuelle, malgré cet accord de principe, les textes n'ont toujours pas été ratifiés et ne sont donc pas entrés en vigueur.

- L'élection du président Lula au Brésil ravive les discussions autour de la **ratification de l'accord de libre-échange conclu en 2019 entre l'Union Européenne et les quatre pays du Mercosur (l'Argentine, le Brésil, le Paraguay et l'Uruguay)**, en suspens à cause des réticences européennes vis-à-vis des politiques environnementales menées au sein de la communauté économique sud-américaine. L'application de cet accord commercial risque de provoquer **une forte hausse des importations de viandes bovines très compétitives, menaçant le marché communautaire, donc le marché français.**
- La partie commerciale de l'accord prévoit de fait la libéralisation partielle des importations de denrées agricoles sud-américaines. S'il est ratifié, **99 000 tonnes d'équivalent-carcasse** (téc) de viande bovine pourront être importées en UE depuis le Mercosur avec un droit de douane réduit.(55 % de viande fraîche et 45 % de viande surgelée)
- 25 000 T de viande de porc.

1.1 FOCUS SUR L' ACCORD UE-MERCOSUR : Commerce extérieur

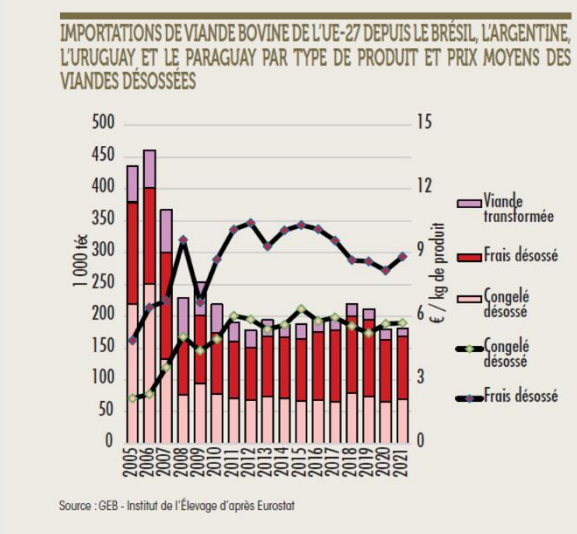
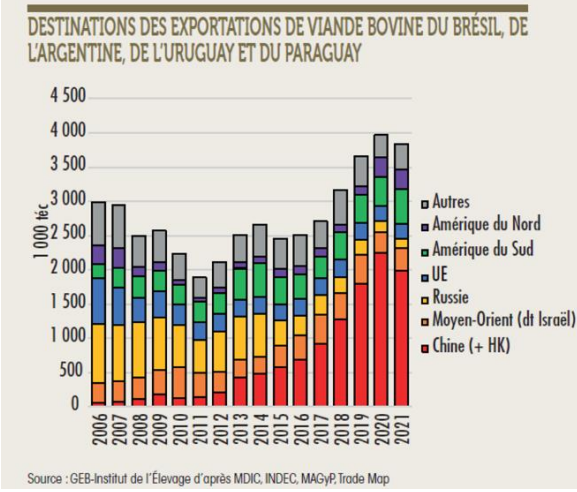
Le Mercosur représente 1/3 des exportations mondiales. Il est déjà très présent en Chine. Le Mercosur est le premier fournisseur de l'UE, avec 200 000 tec en moyenne annuelle avant-Covid, puis 180 000 tec en 2020 et 2021. L'apparition de nouveaux tarifs préférentiels devrait encourager encore les exports.

Les quatre pays du bloc sud-américain, qui fournissent un quart de la production et plus d'un tiers des exportations mondiales de viande bovine. Minés par la crise économique et un pouvoir d'achat en berne, concurrencé par un marché international plus lucratif, les débouchés intérieurs reculent au profit d'**exportations en hausse**, notamment vers le marché chinois : 52 % des flux et des exports multipliés par 14 en dix ans.

Les volumes exportés par le Mercosur en UE sont principalement des viandes crues, surtout « des morceaux nobles de l'arrière (aloyaux et globes) de bouvillons ou de génisses, pour lesquels les importateurs européens offrent les meilleurs prix » du marché mondial.

Pour les morceaux nobles de l'arrière de bouvillons et de génisses, les importateurs offraient entre 2018 et 2021 « les prix moyens pratiqués parmi les plus élevés sur le marché mondial » : de 5,33 €/kg pour la viande désossée congelée à 9,19 €/kg pour la viande désossée réfrigérée;

L'apparition de nouveaux tarifs préférentiels devrait encourager ces exports, et comme la consommation domestique d'**aloyau** (filet, faux-filet, rumsteck, bavette, une partie des entrecôtes) recule dans les pays du Mercosur et que ce morceau est peu valorisé sur le marché chinois, « l'UE pourrait devenir la principale destination des aloyaux supplémentaires issus du Mercosur ».



1.1 FOCUS SUR L' ACCORD UE-MERCOSUR : Impact sur le marché français

Relancé, l'accord UE- MERCOSUR va déstabiliser le marché français de la viande. En effet, avec des prix des viandes aussi compétitifs, notamment lorsque les viandes sont soumises à des droits de douane réduits, le risque d'importations supplémentaires depuis le Mercosur en cas d'application de l'accord semble bien réel.

Disparité en termes de réglementation

Si l'accord de libre-échange est ratifié, le marché européen sera confronté à des volumes plus importants de viande très compétitive. En effet, des **disparités réglementaires** entre les deux blocs, à l'avantage du Mercosur sont à noter.

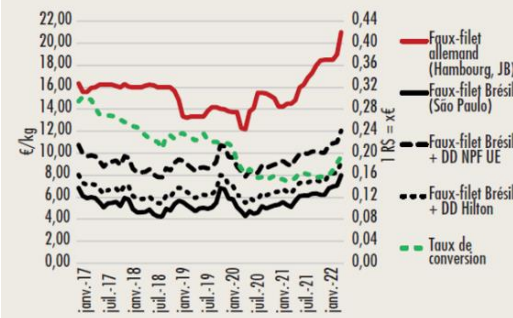
- En matière de produits phytosanitaires utilisés sur les cultures produites pour la finition des bovins, notamment : le nombre de molécules autorisées et les limites maximales de résidus y sont beaucoup plus élevés que ce que prévoient les règlements européens.
- **Utilisation des antibiotiques** comme activateurs de croissance en élevage de bovins viande – à l'instar du monensin, « répandu au Brésil et interdit dans l'UE depuis 2006 » ,
- Lacunes en matière de **traçabilité** individuelle des animaux,
- **Législation sur le bien-être animal quasi inexistante**,
- peu voire pas d'obligations quant à la gestion de l'eau, et
- Des conditions de travail peu encadrées dans les élevages ou les abattoirs, pouvant parfois s'apparenter à des conditions d'esclavage.

Différentiel de coûts de production

Au-delà des distorsions réglementaires, il faut compter avec un fort **différentiel de coûts de production** : d'après les données du réseau Agribenchmark, entre 2018 et 2020 « les coûts de production des élevages bovin viande du Mercosur sont inférieurs de 40 % à ceux des élevages européens ». De fait, les structures d'élevage sud-américaine fonctionnent avec « une très faible immobilisation du capital » et « presque aucun achat d'aliment », la gestion en *feedlots* permet d'importantes économies d'échelle, les intrants sont plus abordables.

D'autres facteurs accentuent la compétitivité prix des produits du Mercosur : la puissante industrie exportatrice, de plus en plus concentrée et portée par les trois géants brésiliens JBS, Marfrig et Mierva, et la faiblesse des monnaies sud-américaines.

COMPARAISON DES PRIX DE GROS DU FAUX-FILET DANS L'UE-27 (HAMBOURG) ET AU BRÉSIL (SÃO PAULO) ET EFFET DES DROITS DE DOUANE (DD)



Source : GEB - Idele d'après SPIE, BDN, Normabev, Eurostat, Prodoom, CRI, Kantar et enquêtes

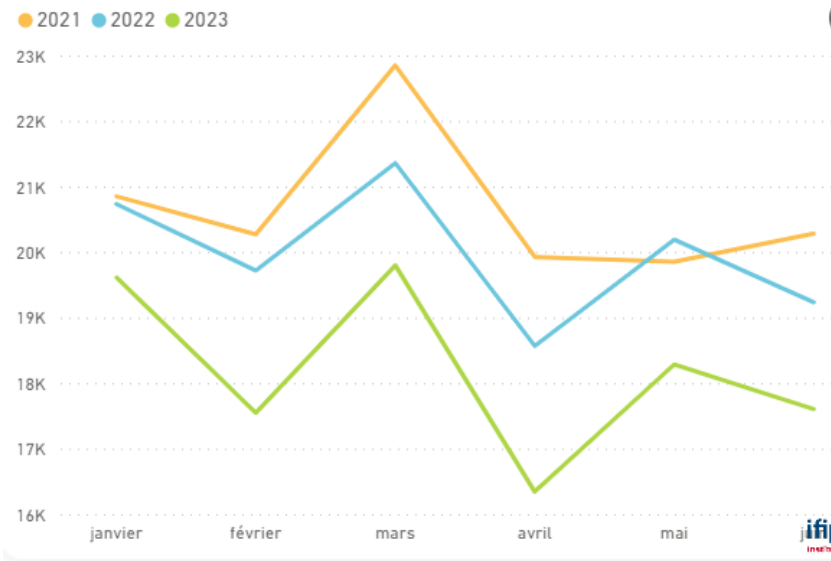
L'Idele chiffre le différentiel de compétitivité du prix de l'alloya : si on prend d'un côté le prix de gros représentatif de l'alloya en UE et de l'autre le prix CAF (coût, assurance, fret) des viandes réfrigérées du Mercosur auquel on ajoute les droits de douanes, « le prix de l'alloya du bouvillon du Mercosur est inférieur de 18 % à 32 % à celui de l'UE » !

1.2. Evolution de la filière viande porcine en 2023 et perspectives

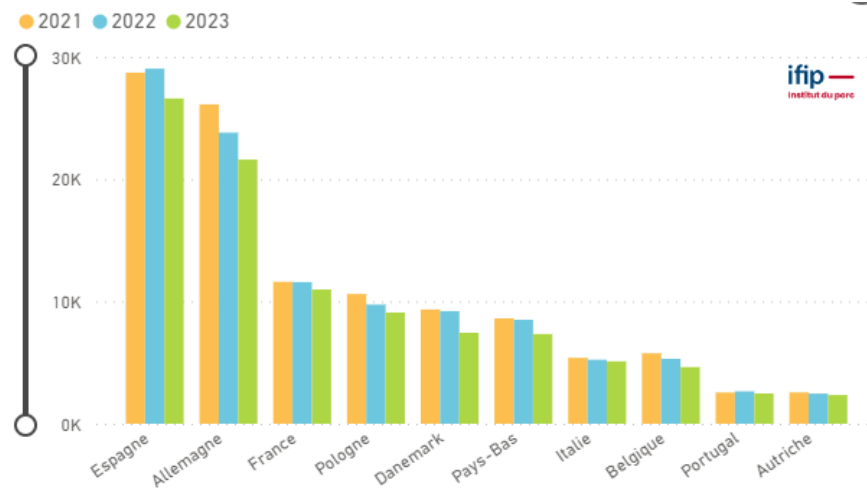
1.2 PERSPECTIVES 2023 : Production de la viande porcine en Europe

Le cycle du porc s'est engagé dans une phase descendante et la contraction de l'offre s'observe nettement sur la première partie de l'année. En effet, la conjoncture est marquée par une faiblesse de l'offre dans l'ensemble des bassins de production européens.

Abattages mensuels de porcs dans l'UE en millions de têtes



Abattage au 1^{er} semestre en millions de têtes



Source : IFIP

1.2 PERSPECTIVES 2023 : Prix de la viande porcine en Europe

Détente du prix de l'aliment qui s'est accompagnée d'un recul des cours du porc dans un contexte de baisse de la production partout en Europe.

Au début de l'été, les éleveurs ont pu bénéficier d'une détente des prix des matières premières, améliorant la rentabilité économique des élevages. Cependant, la contraction de la demande intérieure de viande de porc et charcuterie, en lien avec une météo peu propice aux grillades, l'inflation des prix alimentaires toujours présente et la pression sur les échanges internationaux, ont entraîné une baisse des cours du porc au mois d'août.

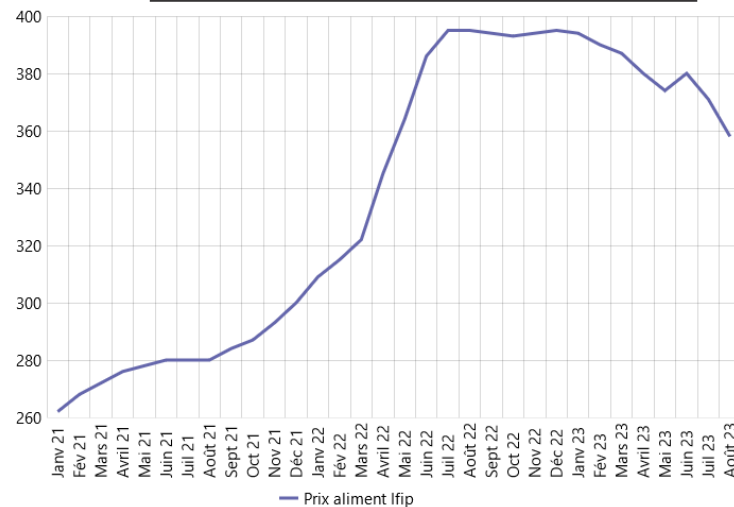
Au nord de l'Europe, la contraction de l'offre est majeure, respectivement de -9 %, -11 % et -20 % de porcs abattus en 7 mois pour l'Allemagne les Pays-Bas et le Danemark.

En Espagne, les opérateurs peinent aussi à s'approvisionner en porcs pour faire tourner leurs outils d'abattage. Sur les 5 premiers mois de l'année, l'offre espagnole en porcs vivants a chuté de 9 % par rapport à l'an dernier.

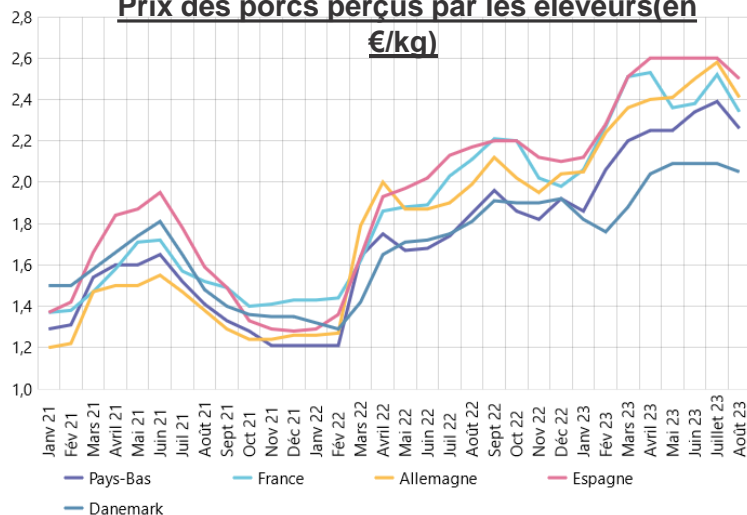
Les opérateurs européens de l'aval semblent ainsi pris dans un étau : entre besoin de faire tourner les lignes selon leur capacité et pression forte venant de la distribution et des consommateurs, mais aussi du marché du grand export.

Source : IFIP

Prix de l'aliment charcutier IFIP (en €/T)



Prix des porcs perçus par les éleveurs(en €/kg)



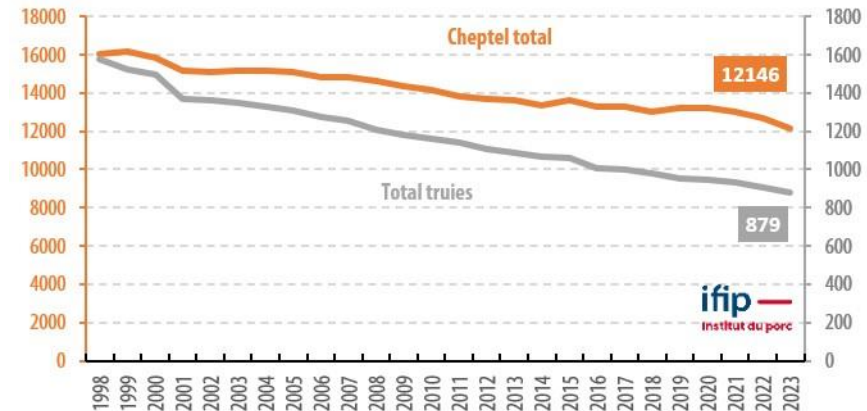
1.2 PERSPECTIVES 2023 : Production / consommation / prix en France en porc

Baisse du prix du porc mais des références toujours élevées dans un contexte de baisse de l'offre.

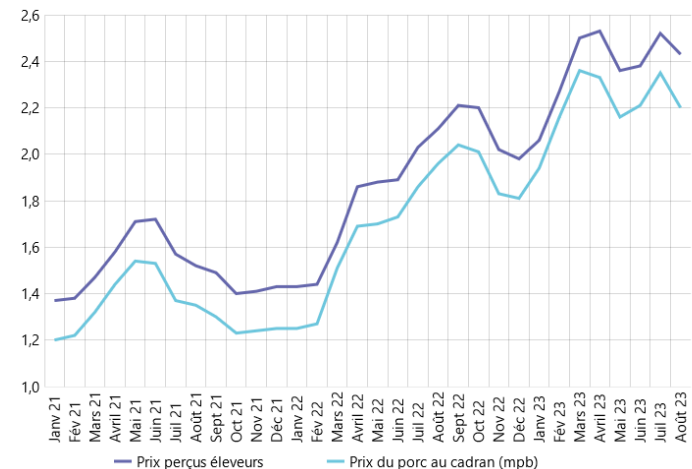
Le dernier recensement du cheptel national indique une poursuite du déclin du nombre de porcs en France. Les perspectives d'offre resteront ainsi baissières dans les prochains mois. L'enquête cheptel réalisée au printemps révèle une contraction du nombre total de porcs de 4 % par rapport au printemps 2022.

Le cheptel truie recule de 3,2 %, soit une chute de près de 29 000 têtes. Parmi ces effectifs, le nombre de femelles saillies diminue d'autant plus (- 3,6 %). Ainsi, l'offre française continuera de se réduire dans les prochains mois. Les prix élevés des porcs à la production ne suffisent plus à compenser les coûts toujours hauts supportés par les éleveurs, et le manque de perspectives optimistes sur le marché du porc. Durant le premier semestre, les abattages français sont également en baisse de plus 5 % par rapport à l'an dernier.

Evolution du cheptel en France
(en milliers de tête)



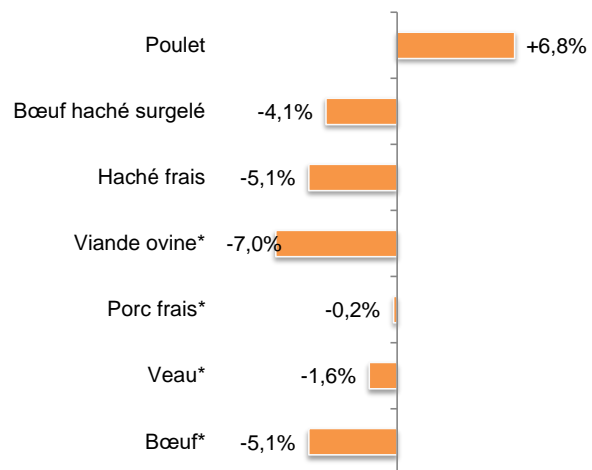
Prix perçu par l'éleveur et prix du porc au cadran (en €/kg)



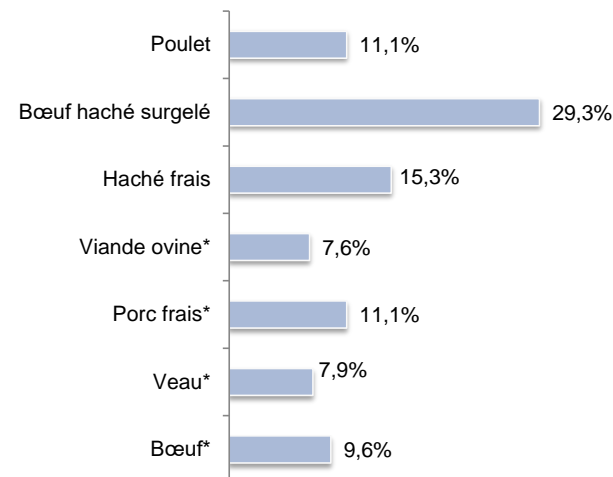
1.2 PERSPECTIVES 2023 : La consommation des ménages

La consommation à domicile de viande bovine marque nettement le pas sur les 7 premiers mois de 2023 sur la plupart des catégories. Dans ce contexte de forte hausse des prix, les consommateurs se tournent vers les produits les moins onéreux (*poulet et porc*).

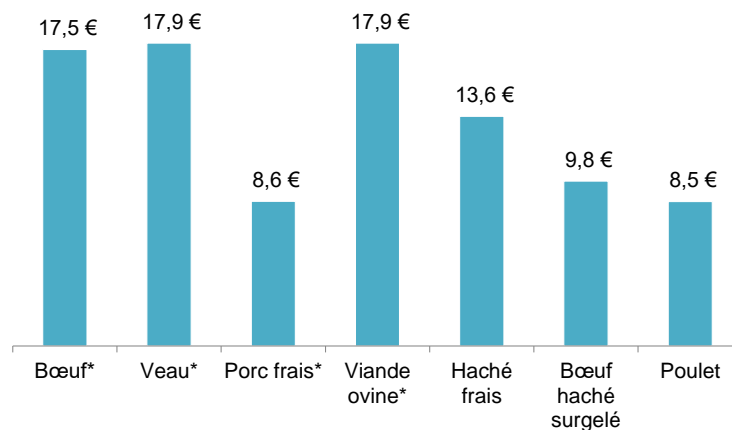
Evolution des achats des ménages en volume



Evolution des prix à la consommation



Prix moyens de vente en 2023



*hors viande hachée

1.3. Point sur les aides gouvernementales

1.3 Aides gouvernementales : Aides pour les éleveurs

D'après la cour des comptes, avec 4,3 Md€ d'aides publiques par an, l'élevage bovin demeure de loin, l'activité agricole la plus subventionnée en France et pourtant les revenus des éleveurs sont faibles.

À raison de 4,3 Md€ d'aides publiques par an, **l'élevage bovin demeure, de loin, l'activité agricole la plus subventionnée en France**. Ce total prend en compte les aides perçues, uniquement pour cette activité, à la fois par les exploitations spécialisées en élevage bovin et par celles relevant d'autres spécialités et qui pratiquent également une activité d'élevage bovin. Ce chiffrage a été établi principalement à partir des aides de la PAC, hors aides fiscales et sociales. En moyenne, une exploitation d'élevage de bovins lait a perçu en 2020 un total de 36 000 € d'aides de la PAC et une exploitation d'élevage de bovins viande, 50 300 € (à comparer avec un montant moyen d'aides PAC aux exploitations agricoles de 33 600 €).

Au-delà de la PAC, les éleveurs bénéficient d'aides à l'investissement, de plans d'urgence en cas de crise, ainsi que d'aides sociales et fiscales. Pour autant, d'après le rapport, **le modèle économique des exploitations d'élevage apparaît fragile et sa viabilité reste dépendante du niveau élevé d'aides publiques**. La situation est particulièrement préoccupante en élevage allaitant, avec 20 % d'exploitations présentant en 2019 un résultat courant avant impôt négatif malgré les aides, contre environ 5 % en élevage laitier.

Pour la période sous revue, le revenu en 2019 est de 22 690 € pour l'OTEX lait, de 22 200 € pour l'OTEX polyculture/élevage, et de 17 960 € pour l'OTEX viande, contre 28 530 € toutes orientations techniques confondues. En 2020, la situation de l'OTEX bovin viande s'est encore aggravée.

Aides de la PAC en 2019 (en €) pour les trois OTEX bovines (aides du 1^{er} pilier et aides surfaciques du 2^{ème} pilier)

	Bovins lait	Bovins mixte	Bovins viande	Total bovins	Total général
1. Paiements découplés	780 483 796	264 014 019	883 740 686	1 928 158 501	5 729 573 889
2. Aides couplées	95 169 206	70 272 399	383 418 050	548 859 655	1 016 195 383
<i>Donc aides couplées animales*</i>	82 854 473	66 787 377	372 931 593	522 573 642	856 614 938
<i>Donc aides couplées végétales**</i>	12 314 733	3 484 823	10 486 457	26 286 013	139 580 425
3. Aides surfaciques 2 ^{ème} pilier	288 154 186	109 306 043	477 893 114	875 353 343	1 598 178 312
<i>Donc Indemnité compensatrice de handicap naturel (ICHN)</i>	213 382 222	86 334 863	381 324 652	681 241 738	1 091 661 373
<i>Donc Aides à l'agriculture biologique (aba)</i>	38 534 985	8 266 106	29 748 533	76 549 623	255 930 444
<i>Donc Mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC)</i>	36 036 979	14 705 074	66 819 929	117 561 982	250 386 493
Total des aides (1+2+3)	1 163 727 188	443 592 461	1 745 051 850	3 352 371 500	8 343 947 583

	Bovins lait	Bovins mixte	Bovins viande	Total bovins	Total général
<i>Part des paiements</i>	14 %	5 %	21 %	40 %	100 %
<i>Nb exploitations bénéficiaires</i>	34 652	10 239	51 138	96 029	319 036
<i>Part des exploitations</i>	11 %	3 %	16 %	30 %	100 %

Les exploitations spécialisées en élevage bovin ont perçu 3,3 milliards d'euros d'aides via le 1er et 2ème pilier de la Pac en 2019. Les éleveurs bovins (spécialisés en lait, viande et mixte) représentent 40 % des exploitations bénéficiaires de la Pac, À cela s'ajoutent les subventions affectées aux éleveurs bovins installés sous une autre OTEX (orientation technico économique des exploitations), en polyculture-élevage par exemple. **En les intégrant, la Cour des comptes estime que 4,3 milliards d'euros ont été destinés à l'élevage bovin en 2019.**

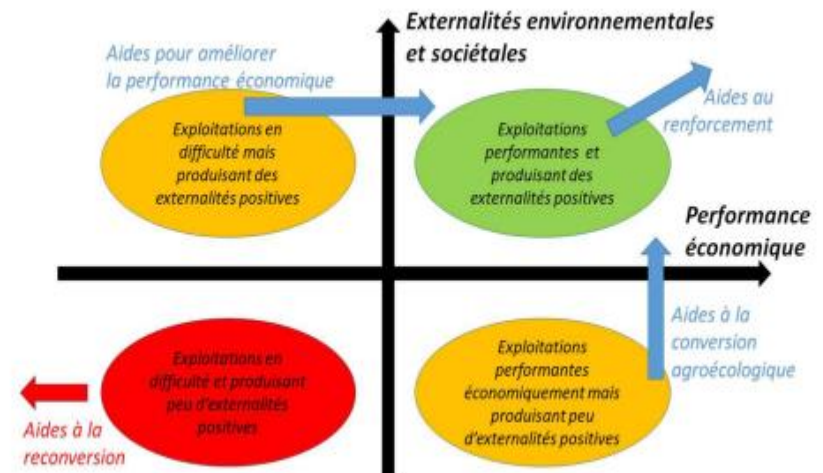
1.3 Aides gouvernementales : Préconisations de la cour des comptes

D'après la cour des comptes, il faudrait individualiser les aides.

Parmi les préconisations de la cour des comptes:

- Identifier des zones déjà impactées par des pollutions liées aux déjections animales dans lesquelles l'extension de l'élevage bovin n'est pas souhaitable,
- Introduire plus de conditionnalité quant aux performances économiques des exploitations,
- Introduire plus de conditionnalité quant aux externalités positives générées par l'élevage (notamment dans des zones où les externalités positives liées à l'élevage sont faibles),
- Renforcer l'accompagnement des éleveurs souhaitant se réorienter vers d'autres systèmes de production ou d'orientation professionnelle.

Figure n° 1 : Scénario d'évolution suggérée des dispositifs de soutien à l'élevage bovin



Source : Cour des comptes

1.3 Aides gouvernementales : Plan de soutien pour les industries agroalimentaires

Pour soutenir le secteur agroalimentaire qui connaît aujourd'hui des tensions conjoncturelles fortes, exacerbant des difficultés structurelles, le Gouvernement a annoncé en mars un plan de soutien et de souveraineté des industries agroalimentaires afin d'accélérer les transitions (énergétiques, écologiques, environnementales), renforcer la compétitivité et soutenir la création de valeur au cœur de la chaîne alimentaire.

Ce plan est divisé en trois volets:

- Volet 1 : Apporter un soutien de court terme en trésorerie:
 - Des facilités de paiements spécifiques pour certains types de charges seront mises en place. Pour les charges fiscales : impôt sur les sociétés, contribution foncière des entreprises [CFE] et cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises [CVAE] : les entreprises en situation difficile peuvent demander un report sur justification de cette situation. Pour les charges sociales : en l'occurrence les cotisations patronales, des demandes d'octrois de délais de paiement sont possibles
 - Les entreprises de l'agroalimentaire sont invitées à se saisir des dispositifs aides énergie mises en place par le gouvernement (et amortisseur et bouclier électricité)
 - Une campagne d'appels téléphoniques opérés par les CCI a été lancée en janvier 2023, afin d'accompagner les dirigeants de l'industrie dans leur réponse face à la flambée des prix de l'énergie et notamment leur recours aux aides.
- Volet 2 : Relancer la dynamique à l'export en accompagnant les entreprises agroalimentaires françaises à l'international
 - Un dispositif « Booster industrie agroalimentaire » sera lancé en 2023. Il s'agit d'un programme sur plusieurs mois à destination des chefs d'entreprise du secteur agroalimentaire pour les soutenir dans la conquête de nouveaux marchés. En effet, partir à l'export peut représenter des risques pour une entreprise : le partage d'expériences et les ateliers collectifs prévus dans le programme Booster peut permettre de se lancer à l'export pour en saisir toutes les opportunités, tout en maîtrisant les risques potentiels.
- Volet 3 : Déployer une vision stratégique pour la compétitivité de la filière via la consolidation et l'investissement et accélérer la transition écologique.
 - Accompagner la consolidation de la filière et la croissance des PME agroalimentaires grâce à la création d'un fonds public/privé. Le Gouvernement crée un dispositif d'accompagnement public-privé en fonds propres à hauteur de 500 M€.
 - Aider les industries agroalimentaires à se robotiser: France 2030, à travers son volet « robotique », permettra aux industries agroalimentaires de se moderniser et de se robotiser.
 - Permettre aux coopératives agricoles d'être pleinement éligibles aux dispositifs de soutien à la décarbonation France 2030.

CONTACTS

Axia Consultants

accompagne les Instances Représentatives du Personnel depuis plus de 20 ans sur les enjeux économiques, juridiques, sociaux et en santé au travail. Nous proposons des missions d'expertises, d'assistance ou des formations sur mesure, pour vous accompagner selon vos besoins.

[Consulter](#)
[nos domaines d'activités](#)

[Consulter](#)
[Le dossier spécial](#)
[CSE et environnement](#)

[Nous contacter](#)

Prosper GAYIBOR

06 21 67 42 98

prosper.gayibor@axia-consultants.com

Richard LANGUMIER

06 60 04 95 04

richard.langumier@axia-consultants.com

Vanessa LUNION

06 08 66 37 29

vanessa.lunion@axia-consultants.com



Centre d'affaires des Metz
1 rue du Petit Robinson
78350 JOUY EN JOSAS

Tél. 01 34 58 26 60
www.axia-consultants.com

S.A.S. d'Expertise Comptable inscrite à l'Ordre des Experts Comptables de la Région Parisienne au capital de 40 000 € - R.C.S. VERSAILLES B 411 822 455 – SIRET 411 822 455 00019 – APE 6920Z